



Les informations paraissant dans la rubrique «Association du personnel» sont publiées sous la seule responsabilité de l'Association du personnel du CERN.

STAFF ASSOCIATION

The information presented in the Staff Association section of the Bulletin is published under the sole responsibility of the CERN Staff Association.

RECHERCHE ET TECHNOLOGIES NOUVELLES EN EUROPE

Les 2 et 3 juin 1985, à Bruxelles, le Syndicat des Fonctionnaires Internationaux et Européens (SFIE-CMT) a organisé deux journées de réflexion concernant la **RECHERCHE EN EUROPE** et sa situation face à la **CRISE ET AU CHOMAGE**,

Les participants étaient des représentants du monde politique et du monde syndical tant aux niveaux nationaux qu'au niveau européen.

Plusieurs membres du personnel du CERN y assistaient :

- . Certains en tant qu'affiliés au SFIE et co-organisateurs avec le Comité Central du SFIE, de cette rencontre ;
- . d'autres en tant que membres de l'Association du Personnel, venus en observateurs.

Tout au long de ces deux journées, les interventions alternées des représentants des Ministères, des Administrations de la CEE, des chercheurs de divers Centres Européens ainsi que du monde syndical, ont atteint un niveau de réflexion très dense sur :

- l'état des économies nationales et de l'Europe, frappées par la crise ;
- les déséquilibres en matière de technologie de production et technologies nouvelles
 - . d'une part entre les pays européens,
 - . d'autre part, en comparaison avec l'avancée des Etats-Unis et du Japon,
 - . enfin, entre les pays industrialisés et les pays du tiers monde.
- l'importance du chômage et l'apparition d'une société composée de deux groupes de personnes, l'un dont les revenus sont le résultat de leur travail et l'autre dont les revenus sont dus à des subventions,
- les perspectives pour les années à venir dans ces domaines.

Les participants ont notamment constaté et affirmé, que pour sortir l'Europe de la crise et du chômage, et pour favoriser l'édification de l'Europe moderne de demain, il était nécessaire :

- . de soutenir et de développer l'ensemble des recherches européennes tant fondamentales, qu'appliquées ;
- . de renforcer les échanges entre **CENTRES DE RECHERCHE**, de mieux planifier leurs programmes, afin de permettre un développement rapide et harmonieux des technologies nouvelles en Europe ;
- . d'élaborer un nouveau dialogue social avec la participation des représentants syndicaux aux choix politiques et économiques de la Communauté.

Ces journées se sont conclues sur la proposition de constituer en octobre 1985, lors d'une réunion qui pourrait avoir lieu au BIT, une **COMMISSION INTERSYNDICALE EUROPEENNE**, formée de syndicats nationaux et européens de l'industrie et de la recherche.

Cette commission aurait pour tâche de préparer des propositions réalistes et concrètes sur les plans politique, financier, économique et social, en vue d'un renforcement de l'Europe, notamment dans les domaines de la **RECHERCHE ET DES TECHNOLOGIES NOUVELLES**, puis de les soutenir auprès des organes de décision politique et économique européens. N'est-ce pas déjà dans cette voie que s'engage la Communauté Européenne par le projet ESPRIT (European Strategic Programme for Research and Development in Information Technology) et l'avant projet EUREKA (Recherche en Europe dans le domaine des hautes technologies).

L'Association du Personnel doit-elle y prendre part ?

Qu'en pensez-vous ?

Texte original : Français

Comité Exécutif : 15 juillet 1985

The English version will be published next week.